

Webconférence « Activités de bien-être »

La normalisation : une autre
approche pour une reconnaissance
pratique !

27 Janvier 2026

afnor
GROUPE

Règles/Modération

Webconférence du jour

**6/7 min (max)
par intervenant**

15 min de FAQ

**1h de
conférence**

**co-animée par
AFNOR**



C'est parti

AFNOR et la normalisation, une mission reconnue d'intérêt général



L'Association Française de Normalisation (AFNOR), est l'animateur du système français de normalisation, en charge de:

- l'élaboration des normes françaises
- de la participation à la normalisation européenne et internationale
- de la diffusion des normes

La normalisation est une activité reconnue d'intérêt général (Décret N°2009-697 mod 2021-1473)

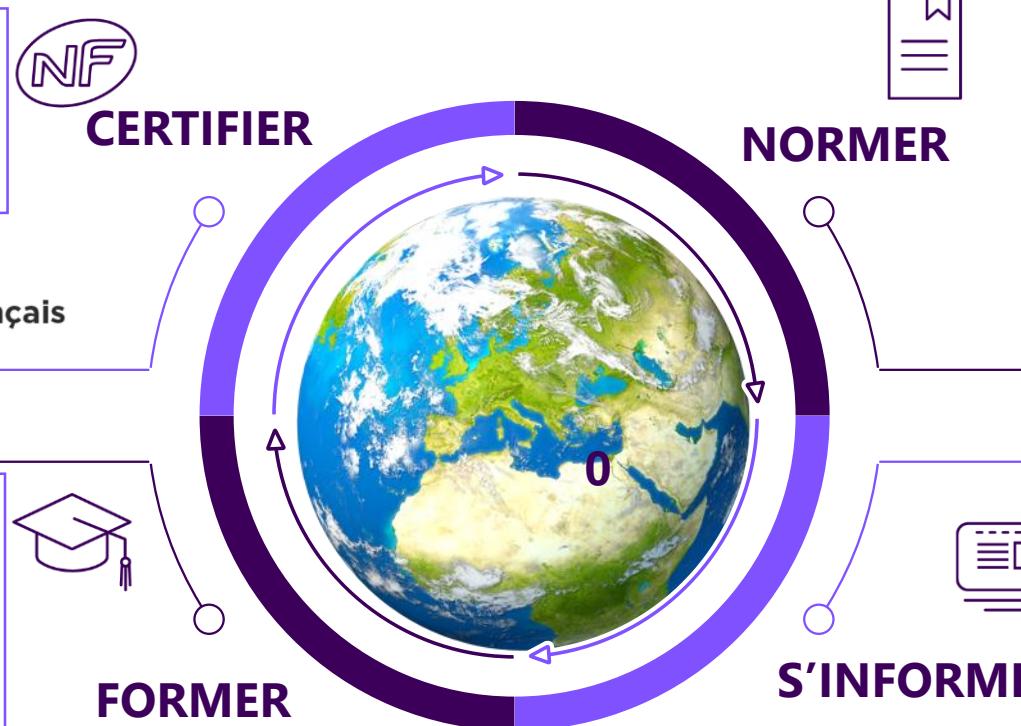
Le groupe AFNOR

84 000 sites certifiés
7300 certificats produits



Leader du marché français

650 produits de formation
35 centres de formation dont à l'international



20 000
professionnels engagés en normalisation



3 000
auditeurs et évaluateurs
dont 50 % à l'international



1 600
adhérents



500
formateurs et consultants



682
auteurs

70 000 clients

Près de 36 000 normes
90 % d'origine européenne ou internationale
890 Commissions de normalisation

BAROMETRE INTERNATIONAL 2025

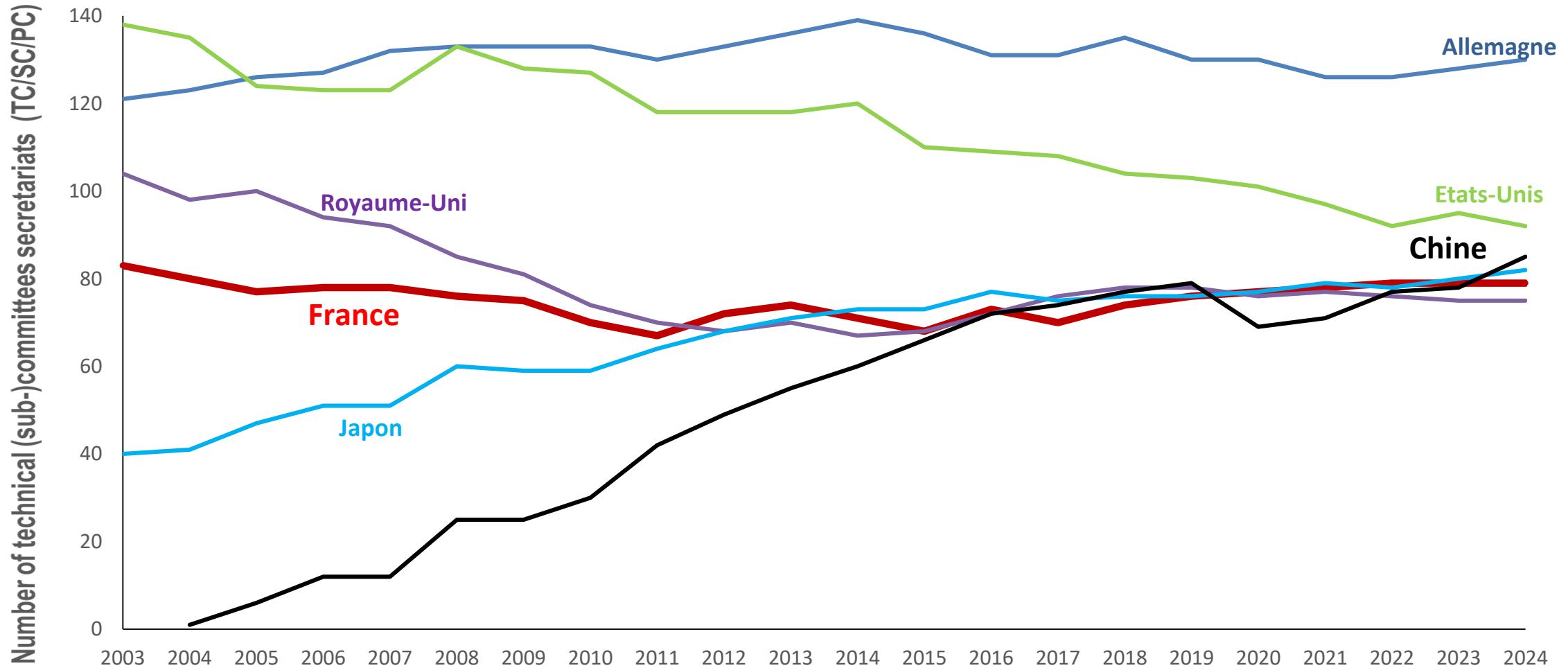
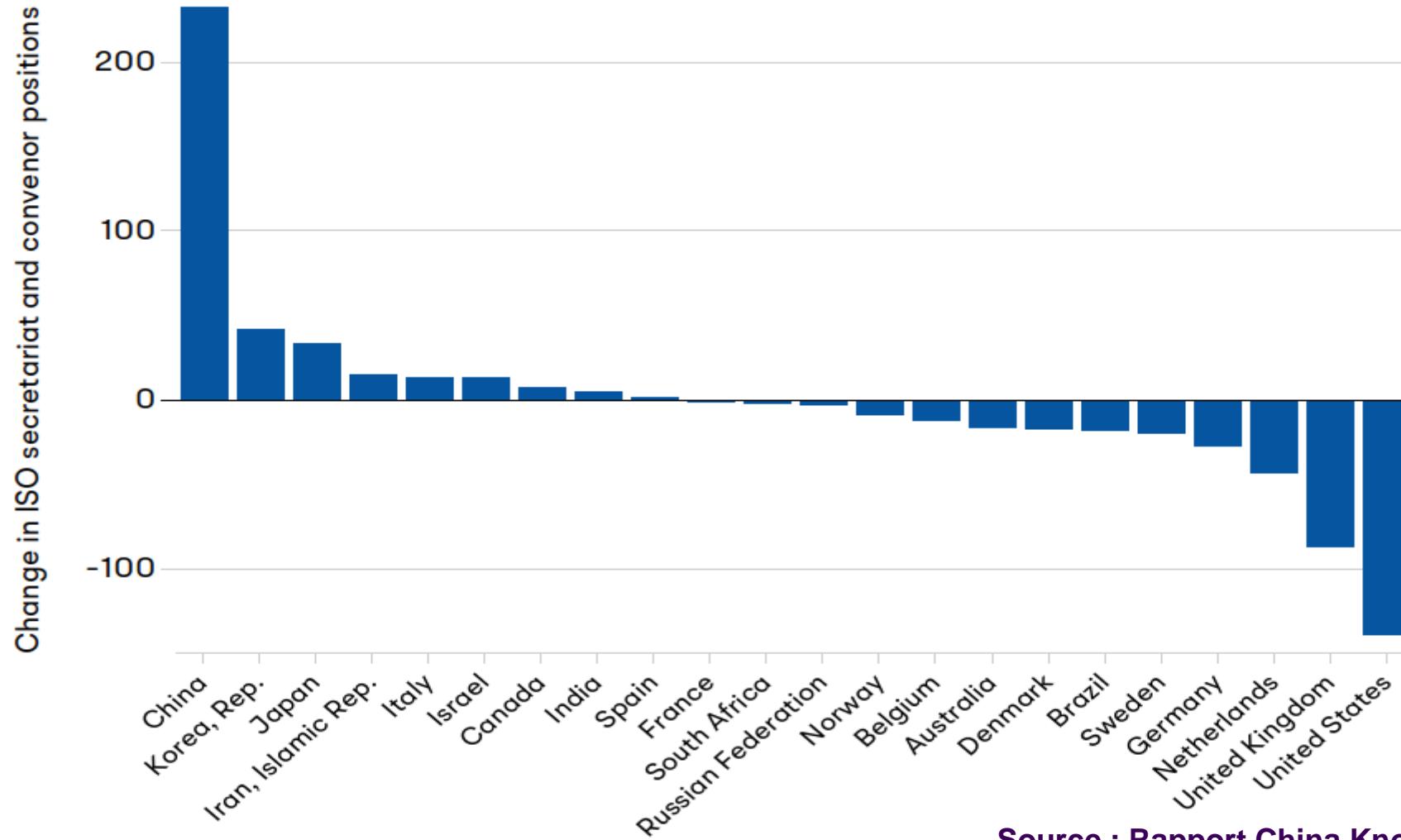


Figure 6 ISO leadership positions change, 2013–2023



Source : Rapport China Knowledge Network &
Clingendael Report (Juin 2025)

La normalisation volontaire

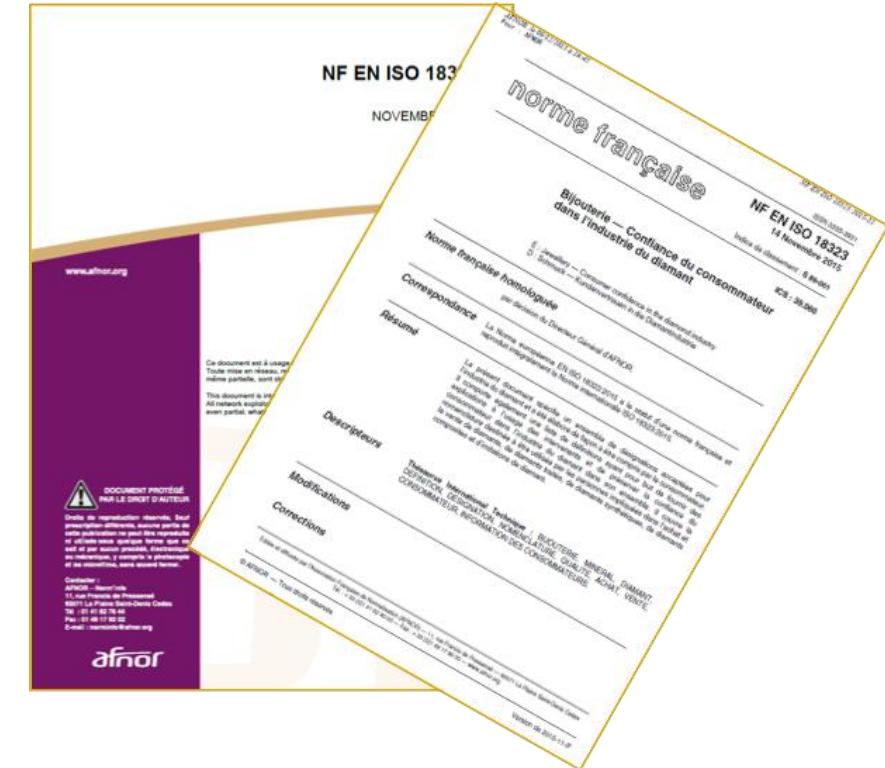
UN OUTIL D'INTELLIGENCE COLLECTIVE ET DE CONFIANCE

Ce sont les acteurs du marché qui :

- proposent sa création
- l'élaborent par **consensus**, au sein d'un collectif de travail dédié
- la **valident**
- et l'**appliquent**

LA NORME EST VOLONTAIRE

Vous pouvez ou non y participer et vous y référer



Les normes en appui de la réglementation

Législation/Réglementation
(Hard Law/Droit dur
Ex. lois, arrêtés/décrets,
directives, règlements...)



Exigences des pouvoirs publics
(France/Europe)

Normalisation
(Soft Law/Droit souple)



- **Appuyer** les politiques publiques
- Aider au respect **d'engagements internationaux**
- **Simplifier** le contenu des textes réglementaires en les recentrant sur les objectifs politiques
- **Faciliter/alléger les contrôles** sous la responsabilité des états (Europe)
- Moyens pour être en conformité avec la législation

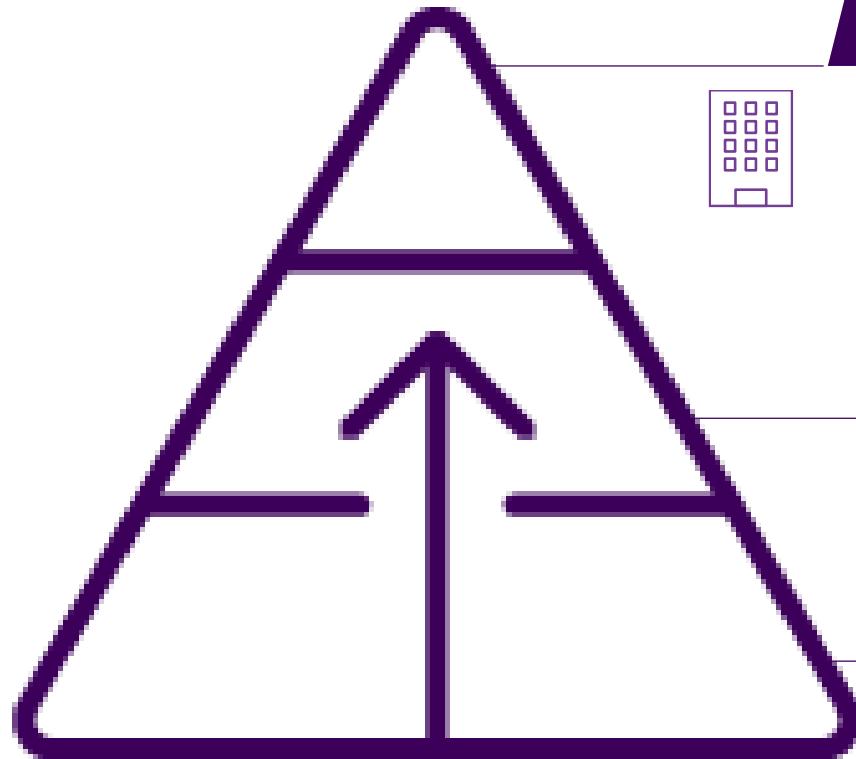
Une norme volontaire c'est



- Rédigée **collectivement** par des **acteurs représentatifs** du secteur/du sujet réunis dans une **commission de normalisation**
- Elaboré en suivant un **cycle défini** au sein d'un **organisme de normalisation** reconnu
- Reflète le **consensus** de l'ensemble des parties prenantes sur un sujet
- Donne **l'état de l'art** sur le sujet dans le **respect de la réglementation** correspondante
- D'application **volontaire** par les acteurs économiques ou la société



Evaluation de conformité, comment ?



Evaluation par tierce partie

réalisée par un **organisme indépendant**
(laboratoires/organismes d'inspection/de certification) en
dehors des structures du fournisseur et de l'utilisateur du
produit

CERTIFICATION

Evaluation par seconde partie

réalisée par un **client, un pair, un acheteur**



Evaluation par première partie

réalisée en **autoévaluation**

EN RÉSUMÉ...

- LA NORMALISATION (version 1) -



- LA NORMALISATION (version 2) -

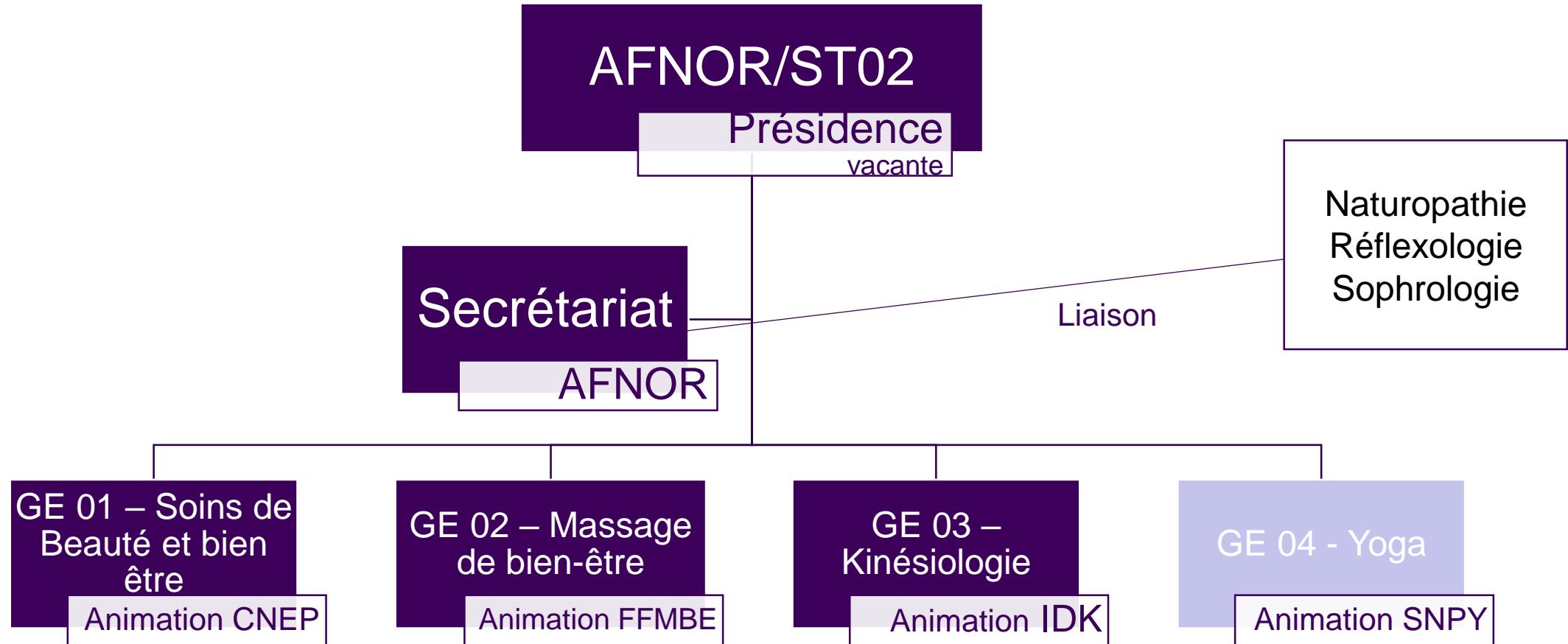


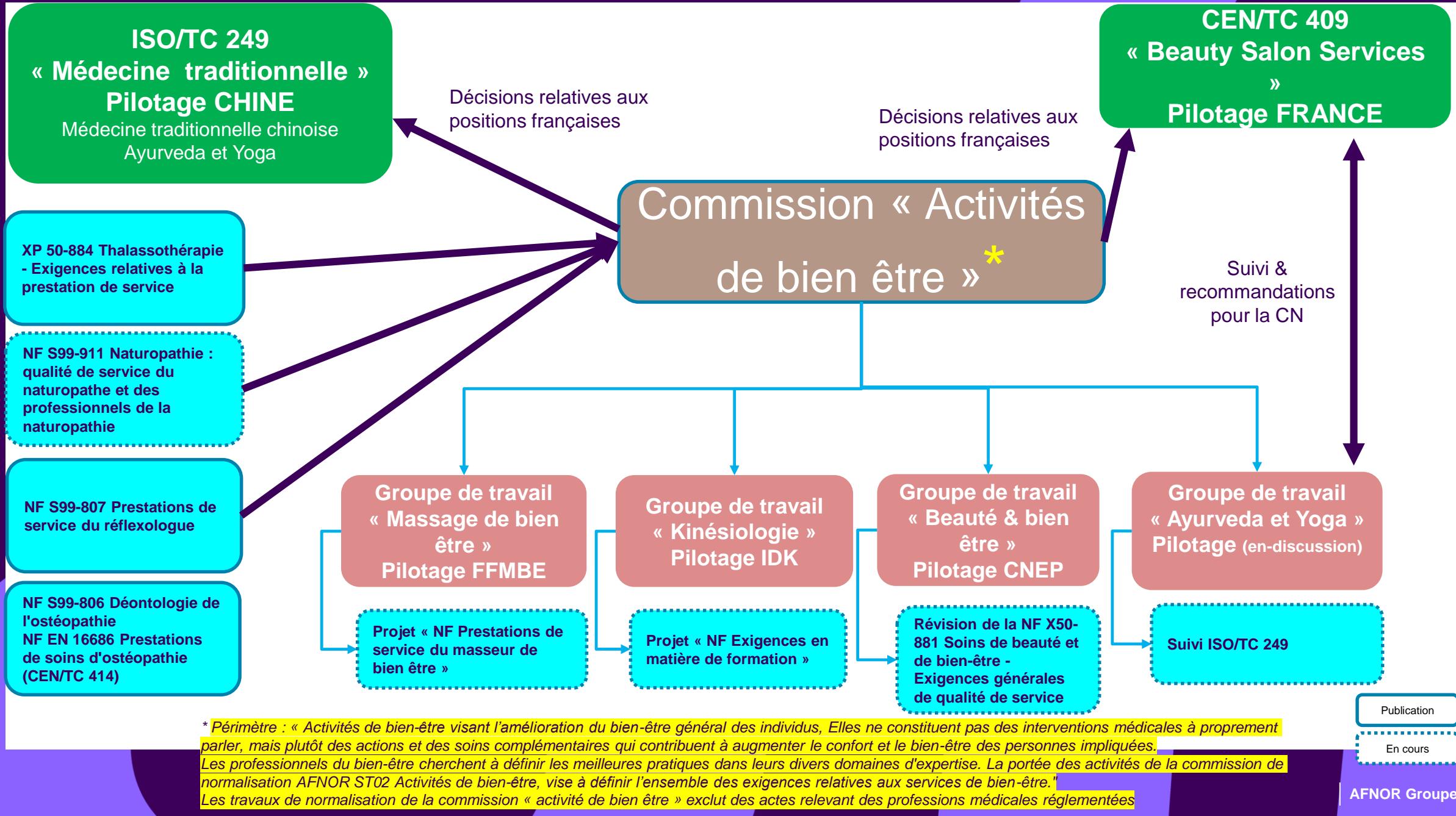
LANCEMENT D'UNE COMMISSION FRANÇAISE AFNOR « ACTIVITÉS DE BIEN-ÊTRE »



Structure AFNOR/ST02 « Activités de bien-être »

Organisation (à date)





COMMISSION AFNOR/ST02 « ACTIVITÉS DE BIEN-ÊTRE »

Un désir d'utiliser la normalisation comme moyen vers une reconnaissance concrète.



Soins de beauté et de bien être
Naturopathie
Réflexologie
Sophrologie
Massage bien-être
Kinésiologie
Yoga
Ayurveda

Volonté de reconnaissance pratique

Volonté de structurer sa pratique

Volonté d'harmoniser ses bonnes pratiques

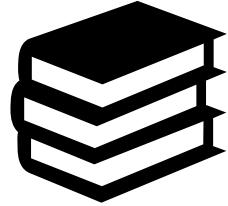
Relation DGS / Miviludes

Une structuration AFNOR orientée vers le domaine de la consommation vs santé

Cette commission n'agit pas dans le cadre de la santé qui est réglementé

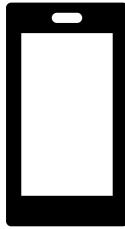
Objectifs

Le soutien d'AFNOR aux pratiques non réglementées



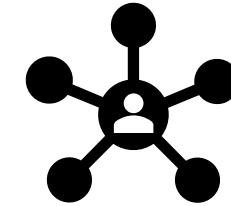
à court terme,

Encadrer la pratique et le métier (sécurisation, formation, professionnalisation...)



à moyen terme,

Assister la profession dans la mise en lumière d'un projet concret (produit, service, équipement...)



à long terme,

Accompagner la filière dans le but d'atteindre une légitimité tangible et agir en tant que liaison de l'état.



LANCEMENT
JANVIER 2026

NOUVEAU SUJET

NF KINÉSIOLOGIE
– EXIGENCES EN
MATIÈRE DE
FORMATION



EN PRÉPARATION
2026

NOUVEAU SUJET
YOGA – MIROIR
DES TRAVAUX ISO
PORTÉ PAR L'INDE



Des acteurs incontournables à la table de la normalisation

A qui le tour ?

CNEP



Beauté & Salon
Norme NF (en-cours)

FFMBE



Massage de bien-être
Norme NF (en-cours)

Collectif
Naturopathie



Naturopathie
Norme NF (99%)

CSFR



Réflexologue
Norme NF (publiée)



Pourquoi avez-vous choisi d'adopter la normalisation volontaire dans votre développement pratique ?

1. Intervenante – Régine FERRERE

Présidente de la Confédération nationale de l'esthétique et de la parfumerie

6'



Confédération Nationale
de l'Esthétique
et de la Parfumerie

**Animatrice du groupe
d'experts en charge
d'élaborer la norme
française relative aux soins
esthétiques et au bien-être,
Présidente du CEN/TC 409
Beauty Salon & Services**

2. Intervenant – Jean-Dominique LARMET

Vice-président de la Fédération française de massages bien-être (FFMBE)

6'



Fédération Française
de Massages Bien-être

**Animateur du groupe d'experts
chargée de l'élaboration de la
norme française pour décrire la
profession de
masseur/masseuse de bien-être**

3. Intervenant – Alioune DIAW

Président Fédération Française de Naturopathie

6'



**Président de la commission
naturopathie – collectif français
en charge de la conception de la
NF Naturopathie**

4. Intervenante – Elisabeth BRETON

Co-fondatrice de la collégiale des fédérations et des syndicats de réflexologie

6'



**COLLÉGIALE DES FÉDÉRATIONS
& SYNDICATS DE RÉFLEXOLOGIE**

ENSEMBLE, POUR ALLER PLUS LOIN

**Ex. Animatrice/Initiatrice de la
commission française de
normalisation qui a travaillé sur la
norme volontaire NF S99-807
« Prestations de Service du
Réflexologue »**

5. Intervenante – Alexandra ATTALAUZITI

Directrice générale d'ADNR Formations et Présidente du SPN

6'



**Quel rôle pour la normalisation
volontaire dans l'évolution future
des pratiques liées au bien-être ?**

FAQ



10 à
15'

afnor
groupe

2026

Bonne Année

Merci !

Mme. Amy MICHEL

Amy.michel@afnor.org

M. Yann ORHAN

yann.orhan@afnor.org



afnor
GROUPE